

Etat des lieux dans les régions sur les conférences des
professionnels de santé

Synthèse de l'enquête AMISP auprès des ARS

(Béatrice Broche / Béatrice Sénémaud)



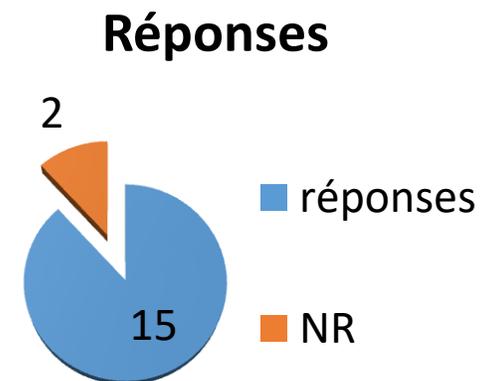
Un peu d'histoire...

- A partir des années 90, mise en place progressive de « Collèges des MISP », formalisés par la **circulaire DGS/DAGPB/MSD/99/339 du 11 juin 1999** relative aux missions des médecins inspecteurs de santé publique: « **Le collège régional des MISP réunit tous les MISP de la région sous la coordination du MIR. Il permet l'échange d'expériences professionnelles et donc la mise à disposition de l'expertise** »...;
 - Très dynamiques en particulier en Nord Pas de Calais et en Ile de France
 - Ouverts progressivement et selon les régions aux pharmaciens, IDE, ingénieurs SE
 - Lieux d'échanges et de discussions pour la construction d'une vision partagée des sujets de santé publique portés alors par les MISP
 - Echanges entre régions lors de la conférence des MIR
- En 2009, à la création des ARS:
 - Suppression de la fonction de MIR
 - Persistance des réunions des professionnels de santé dans la plupart des régions sous d'autres forme, en fonction des décisions des DGARS
- En 2019: où en est-on?

Etat des lieux des conférences des professionnels de santé en ARS



- Enquête à l'initiative du bureau de l'AMISP
- Réalisée par mail avec relance téléphonique entre Janvier et Mai 2019
- A concerné 13 ARS de métropole et 4 ARS ultramarines
- Mini questionnaire: 8 questions dont 3 « ouvertes »
- Réponses reçues (écrites ou orales) pour 15 ARS sur 17



**Actuellement existe-t-il dans votre ARS un espace d'échange pour les professionnels de santé ?
(médecins, pharmaciens, infirmières, ingénieurs sanitaires, autres professionnels...)**

**Qui porte l'organisation de ces rencontres ?
(organisation collégiale, ou pas, existence d'un bureau élu ou coopté...)**

Combien y-a-t-il eu de rencontres en 2018 ?

Combien de personnes y participent en moyenne ?



Quelles sont leurs attentes de ces rencontres ?

Si c'est une instance qui porte ces rencontres, est-elle mobilisée sur la question du DPC des professionnels de santé ?

Si OUI comment s'implique-t-elle ? (apport de connaissances ? évaluation des pratiques ?)

Si NON : qu'est-il prévu dans votre ARS pour la validation DPC des professionnels de santé ?



Actuellement existe-t-il dans votre ARS un espace d'échange pour les professionnels de santé ? (médecins, pharmaciens, infirmières, ingénieurs sanitaires, autres professionnels...)	Oui : 8 Non : 7
Qui porte l'organisation de ces rencontres ? (organisation collégiale, ou pas, existence d'un bureau élu ou coopté...)	5 régions avec bureau élu ou coopté / 2 DGA ou conseiller médical du DG / 1 président élu prévu / 1 informel « toléré » / 6 NR
Combien y-a-t-il eu de rencontres en 2018 ?	1 à 8 (moyenne 3)
Combien de personnes y participent en moyenne ?	10 à 40 participants
Quelles sont leurs attentes de ces rencontres ?	Cf diapo suivantes
Si c'est une instance qui porte ces rencontres, est-elle mobilisée sur la question du DPC des professionnels de santé ? Si OUI comment s'implique-t-elle ?	Oui: 3 / vellétés 3 Non: 6 Cf diapos suivantes
Si NON : qu'est-il prévu dans votre ARS pour la validation DPC des professionnels de santé ?	Massivement rien / parfois DPC des MCSS / 1 fois PEC individuelle

Synthèse



Pas de conférence



Conférence active et nombre de réunions en 2018



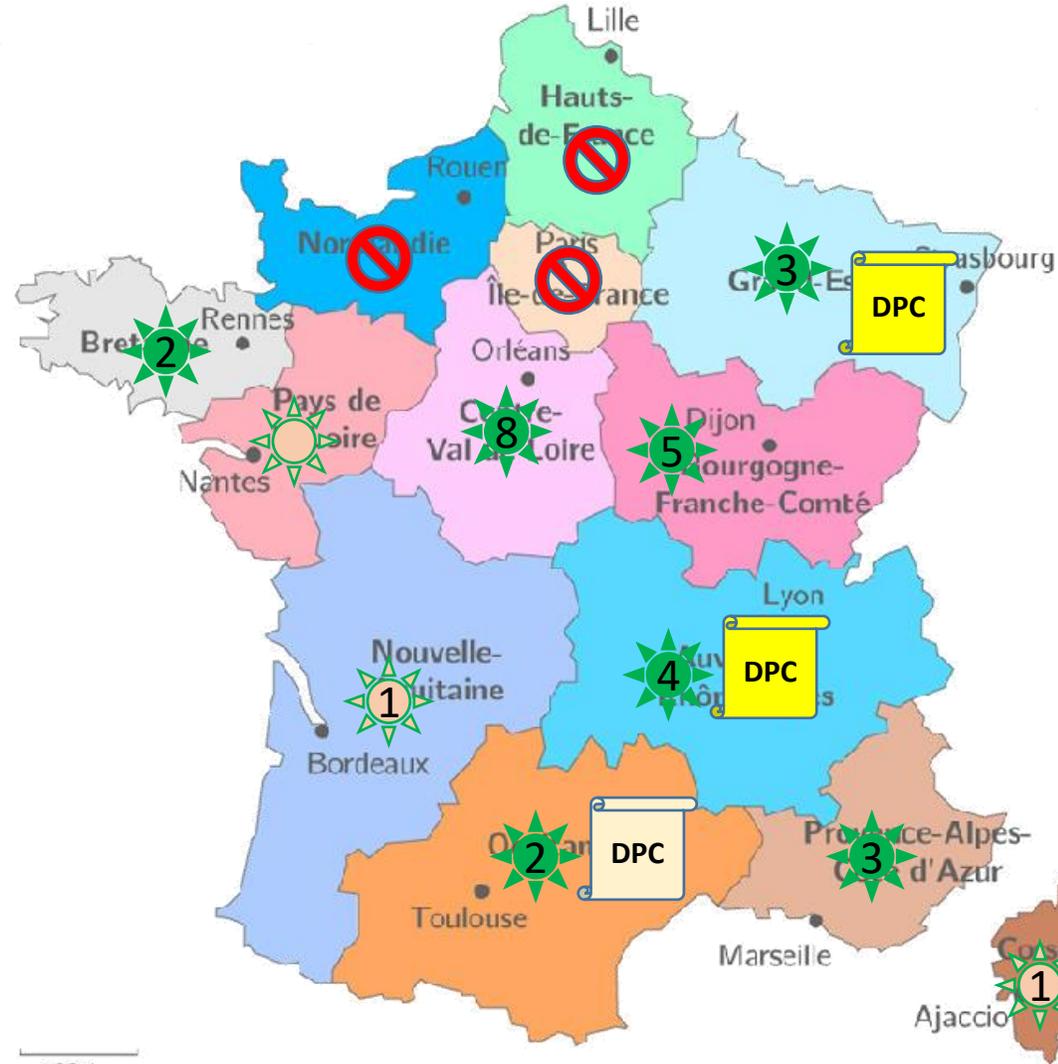
Conférence inactive ou informelle / dernière réunion en 2018



Initiatives DPC



Non réponse



Quelles attentes ?

- Partage d'informations, échanges ...;
- Transversalité

- Formation, Echange de pratiques professionnelles
- Intervenants extérieurs

- Organisation et activité des médecins (propositions / réflexion / défense professionnelle)

Expériences et initiatives positives:

- Groupe de travail commun avec la DRH sur DPC
- Agrément comme ODPC
- Démarche structurée d'EPP validante
- Organisation interne de journée(s) de formation
- Référent DRH

- **Sinon:**
 - Possibilités de validation individuelle
 - Possibilité de se raccrocher au DPC des praticiens conseils
 - Voire.... RIEN

Synthèse

Conférence médicale (médecins et pharmaciens) peu fréquentée
Pas de réunion depuis mi 2018

REM (réunions d'échanges entre médecins). Animateur et secrétaire tournants base volontariat.
Pour échanges entre médecins de parcours divers. Attente DG ARS autre (répartition missions transversales).

Collège des médecins (extension IDE et pharmac. prog.). Bureau de 4 med. cooptés.
Echanges de pratiques professionnelles, échange d'info., transversalité, lien avec DRH : force de proposition sur l'organisation, le recrutement et l'activité des médecins au sein de l'agence,

Collège programmé avril 2019
Président prévu
Question du DPC sera abordée probablement

Conférence PS (médecins, infirmières, pharmaciens). Bureau de 6 mb. 2 réunions (1j)/an avec 20 à 40 participants. DPC : 1 réf. DRH et 1 journée DPC organisée avec le collège en 2017.

Collège médical regroupant les 10 médecins (porté par DGA) 8 rencontres en 2018
Répartition charge de travail (astreinte ; pathos...) ;
Formation continue ; Retex ; Elaboration de cadres de référence et de positionnement commun

Pas de conférence organisée des PS
Espace d'échanges entre médecins au sein des directions (ex : réunion des référents thématiques à la DOS) ; pour le DPC ? (attente réponse drh)

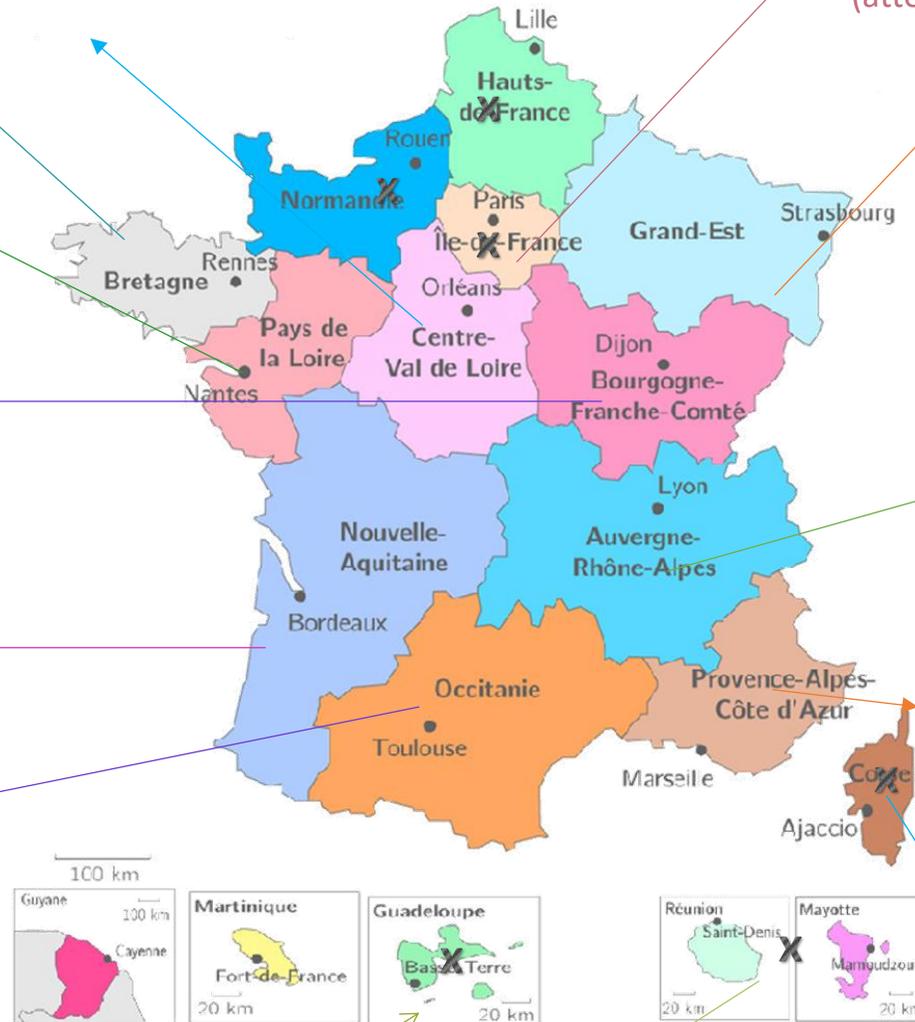
Collège des médecins, dentistes et pharmaciens – animé par CM du DG ARS – 3 réunions / an (N=26 soit 52% des PS participent) ; partage informations, formations, rencontres confraternelles et convivialité ;
DPC : mb du collèges informés des formations et colloques reconnus DPC .
EPP sur les astreintes

COLIMP (clg infirmiers, médecins, pharmaciens) – espace partagé informatique + 5 réunions / an - RI – bureau (élu et coopté) **DPC** Démarche conjointe COLIMP/DRH Travail méthodo évaluation pratiques

Collège des méd., IDE, cadres santé, dir. soins, pharmaciens – animé par bureau préparant réunions. 3 réunions / an sur 1 J. Pg : ½ j 4 présentations ½ j échanges
20 à 30 participants
DPC : proposition de se faire reconnaître comme organisme DPC puis abandon.

« **CLG médical** » Med IDE pharm. jusqu'en juillet 2018 lieu échanges »

DPC Médecins ARS pouvant se joindre aux sessions DPC organisées par DRSM + demandes individuelles.



« nouvelle » DG semble favorable à une « formation collégiale regroupant médecins, pharmaciens, IDE)

Pour conclure

- Une attente collective toujours d'actualité
- Des situations locales:
 - Disparates
 - Fragiles
 - Sans cesse remises en cause
- Malgré les difficultés évoquées la majorité des régions ont une conférence qui fonctionne!
- Un modèle « de référence » : organisation collégiale avec animation par un bureau élu avec un règlement intérieur et 4 réunions par an
- Une absence dramatique d'anticipation et de réponse aux obligations professionnelles de DPC
- Qui pourrait constituer une opportunité et un levier pour relancer la dynamique collégiale là ou elle est mise à mal